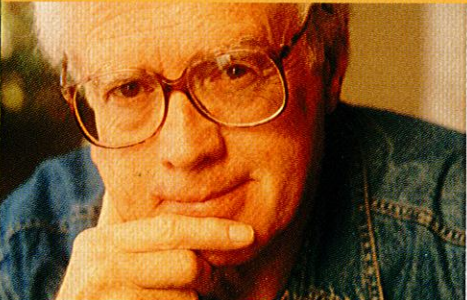
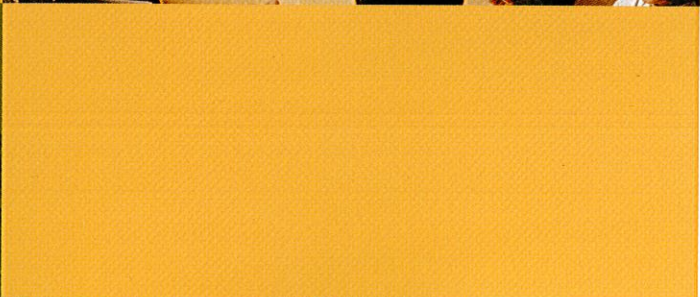
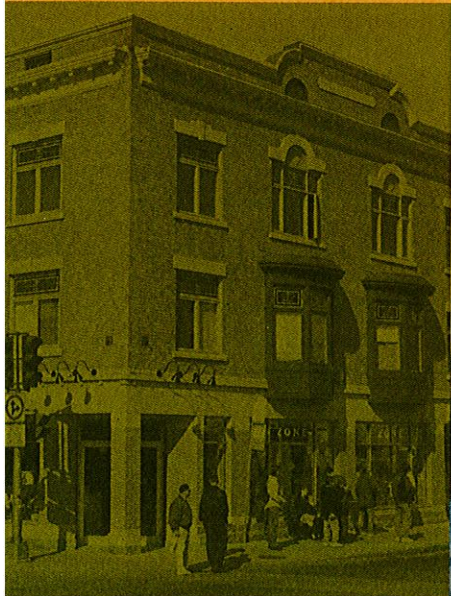


RAPPORT ANNUEL 2010
CONSEIL DE QUARTIER
DE LA POINTE-DE-SAINTE-FOY

Mon quartier

j'y vis... j'y vois !



CONSEIL DE QUARTIER



**CONSEIL
DE QUARTIER**
DE LA POINTE-DE-SAINTE-FOY

RAPPORT ANNUEL 2010

**CONSEIL DE QUARTIER
DE LA POINTE-DE-SAINTE-FOY**

Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge
Édifice Andrée-P.-Boucher
1130, route de l'Église
Québec (Québec) G1V 4X6
conseilquartier.pointe-de-sainte-foy@ville.quebec.qc.ca

LE 1^{er} MARS 2011

TABLE DES MATIÈRES

1.	MOT DE LA PRÉSIDENTE.....	5
2.	PRÉSENTATION DU CONSEIL DE QUARTIER.....	7
2.1.	Description générale d'un conseil de quartier	7
2.2.	Conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy.....	7
2.3.	Membres	7
2.4.	Limites du quartier.....	8
3.	FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER.....	9
3.1.	Assemblées.....	9
4.	REPRÉSENTATION DES CITOYENNES ET CITOYENS DU QUARTIER	9
5.	DEMANDES D'OPINION	10
6.	ACTIONS ENTREPRISES PAR LE CONSEIL.....	11
7.	ORIENTATIONS DU CONSEIL DE QUARTIER POUR 2011	15
8.	PARTICIPATION ET ÉTATS FINANCIERS	15
	ANNEXE.....	19

1. MOT DE LA PRÉSIDENTE

C'est avec enthousiasme que nous présentons, à nos concitoyens et à nos concitoyennes du quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy, le quatrième rapport annuel de notre jeune conseil de quartier.

Notre conseil d'administration s'est donné comme mandat de poursuivre les objectifs d'élaboration du plan d'action du Plan directeur de quartier. L'Arrondissement a invité la population du quartier, par le biais d'un avis public, à participer à la consultation du 7 décembre 2010. Plus de quarante personnes étaient au rendez-vous. Après une présentation de madame Christiane Auclair, conseillère en urbanisme à l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge, nous avons constitué des ateliers animés par les membres du conseil de quartier. Ainsi, nous avons recueilli les avis et commentaires reliés aux cinq thèmes du plan d'action :

1. Économie et Habitat
2. Architecture et aménagement urbain
3. Environnement et espaces verts
4. Gestion des déplacements
5. Culture, loisirs et vie de quartier

Ce plan d'action concrétise le Plan directeur de quartier en indiquant la liste des projets et interventions prioritaires que les citoyens estiment importants à réaliser.

Le plan de travail du conseil de quartier 2010 s'est inspiré en grande partie de ces axes d'intervention dans un but de cohérence et d'efficacité. En vue de promouvoir la gratitude envers des voisins qui se démarquent, nous avons initié une nouvelle rubrique, *Des voisins remarquables*, et ce, dans le domaine des arts, de la culture, du sport, de l'embellissement et de l'action bénévole. Nous allons souligner cette initiative plus particulièrement à la Fête des voisins cet été.

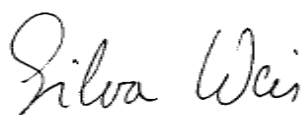
Au terme de ce mandat de deux ans pour lequel j'ai été élue à la présidence, je voudrais exprimer toute mon admiration et ma reconnaissance à mes collègues du conseil de quartier pour leur disponibilité, leur patience et leur générosité. Ils étaient toujours à l'écoute et prêts à agir pour trouver les renseignements qui nous manquaient lors des interventions du public. Au meilleur de notre connaissance, nous avons initié un travail important de mise en place d'un dossier que nous estimons prioritaire pour la population de la Pointe-de-Sainte-Foy, soit la reconstruction du centre Pie XII. Nous avons réalisé un important travail de sensibilisation à l'Arrondissement et à la Ville de Québec quant à l'urgence d'agir dans ce dossier.

En cette année d'élections au conseil de quartier, la communauté se doit de soutenir le nouveau conseil dans la poursuite des actions mises en place et d'innover par de nouvelles initiatives.

J'invite les citoyens à se présenter nombreux aux assemblées du conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy au courant de l'année 2011 et de celles qui suivent afin de susciter de nouvelles implications citoyennes qui constituent la santé de notre démocratie municipale.

Ce fut pour moi un honneur et un privilège d'avoir votre confiance pour vous représenter pendant ces deux années où vous m'avez confié le mandat.

Un merci tout spécial à monsieur Mohamed Ali Hélioui, conseiller en consultations publiques, pour sa disponibilité et sa rapidité d'action.

A handwritten signature in black ink that reads "Silva Weis". The script is cursive and elegant.

Silva Weis, présidente

2. PRÉSENTATION DU CONSEIL DE QUARTIER

2.1. Description générale d'un conseil de quartier

Un conseil de quartier est un organisme à but non lucratif qui représente les citoyens et les citoyennes du quartier. Il constitue un des moyens prévus dans la Politique de consultation publique (Règlement municipal R.R.V.Q. chapitre P-4). Cette politique prévoit la mise en place de divers mécanismes, dont les conseils de quartier, pour permettre au conseil municipal de consulter les citoyens et les citoyennes avant de prendre des décisions.

Le rôle d'un conseil de quartier est avant tout de faciliter la consultation et de stimuler le développement du quartier. Un conseil est constitué pour organiser des séances de consultations publiques, notamment en ce qui concerne les changements au règlement d'urbanisme, pour proposer des actions locales et pour élaborer des projets qui tiennent à cœur aux citoyens et aux citoyennes afin d'améliorer leur environnement. À titre d'exemple, le conseil peut organiser des activités thématiques, favoriser la concertation avec des organismes du quartier, créer des comités de travail sur des sujets divers, soumettre des études pour mieux comprendre l'adhésion ou non à un projet, rédiger des lettres ou des recommandations pour appuyer un projet spécifique, etc. De façon générale, un conseil consulte les citoyens et les citoyennes sur des questions qui concernent l'aménagement du territoire, la vie communautaire et la sécurité publique.

2.2. Conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy

Le conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy représente les citoyens et les citoyennes qui habitent à l'intérieur des limites déterminées par la Ville de Québec (voir carte page suivante). Celui-ci a été constitué à la demande de la population. Plus de 300 citoyens et citoyennes (personnes résidant dans le quartier ou représentant un commerce) ont signé une requête en 2007 pour que soit enclenché le processus de création d'un conseil. Le conseil a donc été créé en février 2007.

2.3. Membres

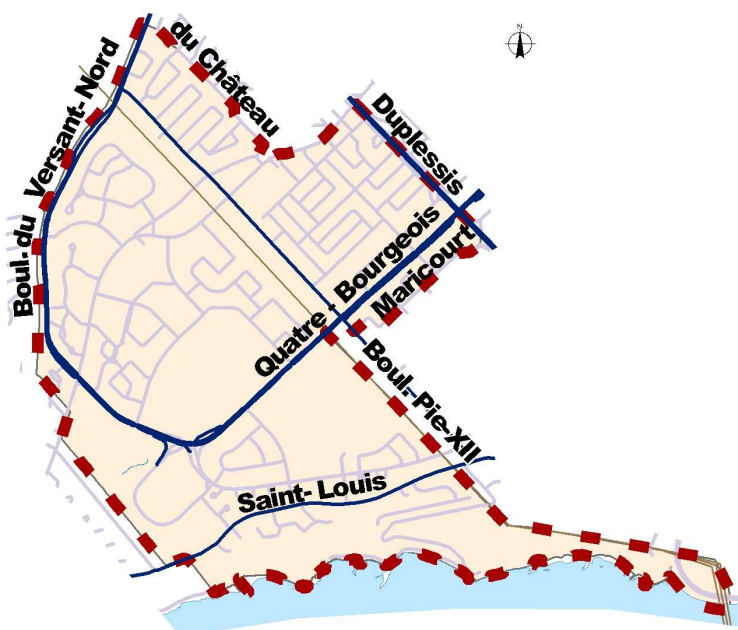
Le conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy est normalement composé de neuf membres (quatre hommes et quatre femmes qui résident dans le quartier et une personne issue du milieu des gens d'affaires) élus par la population pour un mandat de deux ans. L'élection des membres du conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy a eu lieu le 12 mars 2009, le 10 décembre 2009 et le 23 février 2010. L'ensemble des postes sera soumis en élection en mars 2011.

Composition du conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy	
Madame Silva Weis	Présidente
Madame Johanne Elsener	Vice-présidente
Monsieur Normand Boucher	Trésorier
Monsieur Denis Lapointe	Secrétaire
Madame Sylvie Houde	Administratrice
Monsieur Claude Montminy	Administrateur
Monsieur Genest Therrien	Administrateur
Madame Marie-Josée Savard	Conseillère municipale
Madame Denise Tremblay Blanchette	Conseillère municipale

Monsieur Mohamed Ali Hélioui, conseiller en consultations publiques, se joint également aux assemblées. Ce dernier s'assure que les démarches amorcées par le conseil respectent les normes établies et rapportent les décisions auprès de l'administration municipale. Monsieur Hélioui ainsi que les conseillères municipales du quartier n'ont pas de droit de vote.

2.4. Limites du quartier

Les limites du territoire du conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy sont illustrées par la carte ci-dessous :



3. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER

3.1. Assemblées

En 2010, le conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy a tenu neuf assemblées. Les rencontres ont eu lieu en partie au centre de loisirs Pie XII et à l'école secondaire Les Compagnons-de-Cartier.

Rencontres du conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy	
6 janvier, 19 h	1 ^{er} juin, 19 h
11 février, 19 h	5 octobre, 19 h
23 février, 19 h (assemblée générale)	2 novembre, 19 h
18 mars, 19 h	10 décembre, 19 h (consultation)
11 mai, 19 h	

Le quorum a été atteint à chacune des rencontres énumérées dans le tableau. Un procès-verbal résumant le contenu de la rencontre est rédigé par une secrétaire contractuelle, engagée pour une période déterminée. Le procès-verbal contient l'ordre du jour de chaque assemblée, les questions et commentaires du public, le suivi du plan d'action, les résolutions adoptées, les commentaires des membres du conseil municipal ainsi que la correspondance reçue et la trésorerie effectuée depuis la dernière séance. Une fois adoptés, les procès-verbaux sont tous disponibles sur le site Internet de la Ville de Québec :

www.ville.quebec.qc.ca/conseilsdequartier

Le conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy a toujours siégé et délibéré en public et les votes relatifs à des actions tenues se sont toujours pris à main levée.

4. REPRÉSENTATION DES CITOYENNES ET CITOYENS DU QUARTIER

Un des principaux rôles du conseil de quartier est la représentation des citoyennes et des citoyens. Au cours de leur mandat, les membres du conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy ont représenté les citoyens par différents moyens.

Les périodes de questions allouées au début et à la fin des assemblées ont permis à plusieurs personnes de venir s'exprimer sur un sujet de leur choix, de faire valoir leurs préoccupations et de présenter des propositions. Les membres ont pris en charge les sujets relevant de leurs compétences et se sont engagés à effectuer un suivi aux prochaines séances lorsque les informations demandées n'étaient pas connues des membres. On a déploré à plusieurs reprises l'absence des conseillères municipales. Cet état de situation devrait être résolu par la coordination des horaires de ces dernières. Les membres du conseil de quartier ont entendu et répondu du mieux de leur connaissance, aux préoccupations du public, en les acheminant par écrit ou en personne, à l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge ainsi qu'à la Ville de Québec.

5. DEMANDES D'OPINION

Les membres du conseil de quartier ont été invités par l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge à donner leur opinion sur un projet de modification à la réglementation sur l'urbanisme. Ainsi, ils ont émis leur recommandation pour le projet suivant :

Projet de règlement modifiant le Règlement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge sur l'urbanisme relativement aux zones 35027HB et 35008HA, R.C.A.3V.Q.4

Consultation publique

Assemblée tenue le 1 ^{er} juin à l'école Cœur-Vaillant-Campanile, 3645, chemin Sainte-Foy. Treize citoyennes et citoyens ont participé à cette assemblée.
--

Recommandation du conseil de quartier
--

À l'unanimité (5 membres), il est recommandé au conseil d'arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge d'adopter la modification concernant les zones 35027HB et 35008HA, qui comprennent des bâtiments qui ne sont pas contigus à une rue publique, afin de permettre la réparation, la reconstruction et l'agrandissement de ces bâtiments avec la réserve de préciser les informations relatives aux rues privées et de détailler les impacts des modifications.

6. ACTIONS ENTREPRISES PAR LE CONSEIL

Plan de travail 2010-2011 du conseil d'administration

AXE D'INTERVENTION	ORIENTATION	ACTION	RESPONSABLE
Économie et habitat	Participation à la Table de concertation sur le logement social	Poursuivre les actions amorcées en 2007	Normand Boucher
Architecture et aménagement urbain	Construction ou implantation d'un centre multifonctionnel, multiservices	Mise en place d'un comité pour l'élaboration et la faisabilité du projet : <ul style="list-style-type: none"> • étude des besoins; • consultation auprès des organismes de quartier utilisateurs du centre Pie XII. 	Silva Weis
Environnement et espaces verts	Développement de circuits d'intérêt intégrateurs, densification intelligente, protection des espaces verts et milieux naturels d'intérêt	Retour sur les grands dossiers de consultation, ex. : Plan Vert, Bleu, Blanc	Johanne Elsener
Circulation, sécurité et entretien	Sécurité : programme <i>Bon voisin bon œil</i>	Coordonner nos actions avec les autres conseils de quartier Séances d'information aux aînés Participer au Plan de mobilité durable : faire l'étude de ce qui est en rapport avec le quartier et émettre des avis et des souhaits	Claude Montminy Genest Therrien
	Entretien : des espaces tels trottoirs et passerelles	Coordonner nos actions avec les autres conseils de quartier : <ul style="list-style-type: none"> • espaces verts; • chemins piétonniers. 	
Culture et vie de quartier	Fête des voisins Réseautage des organismes du quartier	Produire une liste des organismes Les inviter en novembre Élaboration du contenu de la rencontre	Denis Lapointe Sylvie Houde
Les voisins remarquables	Élaborer les critères pour identifier les actions des voisins qui contribuent à l'amélioration de la vie du quartier : <ul style="list-style-type: none"> • art; • culture; • sport; • embellissement; • implication bénévole. 		

PLAN DIRECTEUR DU QUARTIER

La suite de l'élaboration du Plan directeur du quartier initiée en 2009 constitue une grande partie de notre travail cette année. Pour ce faire, nous avons tenu deux réunions préparatoires avec madame Christiane Auclair, conseillère en urbanisme. Ce travail s'est traduit par la tenue d'une consultation publique le 7 décembre 2010.

Un travail énorme d'implication citoyenne s'est traduit par des recommandations étoffées lors de ces consultations publiques. Conscients que tout ce qui a été proposé n'apparaît pas dans les détails du document, avant d'en proposer l'adoption, nous avons demandé d'adjoindre à la version finale tous les mémoires déposés par les citoyens ou les groupes de citoyens. Ce qui sera fait, nous a assuré M. Hélioui, conseiller en consultations publiques. Fiers de cette réalisation collective, il nous incombe à présent, d'utiliser ce précieux outil de référence, d'en assurer la mise en œuvre et traduire ainsi **les intentions en réalisations**.

ÉCONOMIE ET HABITAT

Responsables : M. Claude Montminy en remplacement de M^{me} Ghislaine Émond

Les problématiques soulevées lors du forum *Ensemble pour le mieux-être des aînés* nous préoccupent. Bien que bon nombre d'entre elles apparaissent au Plan directeur de quartier, le conseil de quartier souhaitait déléguer un représentant au comité de pilotage du projet. M. Montminy en remplacement de M^{me} Emond, démissionnaire du conseil d'administration. Nous déplorons une réponse négative à cette requête et souhaitons un changement afin de pouvoir y participer dans un avenir rapproché. Rappelons que notre quartier représente le plus grand nombre d'aînés.

Logement Social

Le conseil de quartier assure une présence à la Table de concertation sur le logement social – secteur Ouest fait sienne la mission de ce regroupement qui est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des citoyens vivant sur le territoire. Cette participation du conseil de quartier vise à obtenir une information à jour concernant les problématiques de logement social constatées sur le territoire et à faire part, le cas échéant, des préoccupations exprimées par les citoyens et les citoyennes.

La table de concertation est un regroupement d'organismes et de citoyens qui a pour mission de promouvoir le développement du logement social sur le territoire de l'arrondissement. Cette table fait de la sensibilisation et supporte les initiatives de développement en matière de logement social. L'accès à un logement à prix modique est un besoin maintes fois exprimé par un groupe important de citoyens.

Le responsable, M. Normand Boucher, a demandé à être remplacé compte tenu de ses engagements professionnels. C'est M. Denis Lapointe qui a récemment été désigné pour agir comme représentant du conseil de quartier.

ARCHITECTURE ET AMÉNAGEMENT

Responsable du comité : M^{me} Silva Weis

Reconstruction du centre de loisirs Pie XII, 909, boulevard Pie-XII

Nous avons procédé à une visite des lieux, le 16 octobre 2010, accompagnés de M. Charpentier et de M^{me} Marie-Josée Savard, conseillère municipale. Les constats de ces visites nous ont démontré l'urgence d'agir face à l'état vétuste et même dangereux de cet édifice datant des années 1950. M^{me} Savard nous assure qu'elle portera ce dossier pour qu'il soit inscrit au Programme triennal des immobilisations (PTI) et nous fera un suivi.

En janvier, nous avons obtenu une rencontre aux bureaux de la mairie, avec M. Paul-Christian Nolin, attaché de presse du Maire. M^{me} Silva Weis et M. Claude Montminy ont exposé cette problématique avec des pistes de solutions. Nous tenons à remercier M. Nolin pour sa disponibilité et son intérêt en nous assurant un suivi. Les membres du conseil sont confiants. Vous pouvez voir les documents relatifs à ces démarches, en annexe du procès-verbal de l'assemblée du 1^{er} février 2011.

ENVIRONNEMENT ET ESPACE VERTS

Responsable : M^{me} Johanne Elsener

Principaux enjeux : afin d'améliorer la qualité de vie, le **développement durable** de la ville de Québec est nécessaire et passe par une **densification intelligente** (vastes terrains de stationnement à ciel ouvert, boulevards mal densifiés, centres commerciaux et industriels et quartiers vétustes) ainsi que par la **préservation de la forêt urbaine, des milieux naturels d'intérêt et des sites patrimoniaux**.

Projets :

Protection du boisé Neilson : ce boisé exceptionnel est inscrit au Répertoire des milieux naturels d'intérêt de Québec. Il abrite des peuplements forestiers rares et remarquables ainsi que le dernier milieu humide du promontoire de Québec. Il est menacé par un développement immobilier qui détruirait 60 % de sa superficie et qui causerait, selon les experts, la disparition à long terme du 40 % restant par effets de lisière et changements au niveau de la nappe phréatique.

Classement du chemin Saint-Louis comme artère patrimoniale historique et paysagère : ce chemin, parmi les plus anciens au Québec, figure déjà sur les cartes géographiques tracées il y a 200 ans. Le but de cette demande de classement, qui est appuyée par les autres conseils de quartier, est de lui conserver sa beauté paysagère là où elle est encore présente et de la restaurer là où elle est disparue.

Aménagement d'un circuit récréotouristique : Le but est de relier les centres d'intérêt du district (parc Cartier-Roberval, boisé Marly, boisé des Compagnons, boisé Neilson, chemin Saint-Louis, parc de la Plage-Jacques-Cartier, marina de Cap-Rouge, trachel et le vieux Cap-Rouge) tout en les bonifiant (kiosque de musique et module de jeux pour enfants au parc de la Plage-Jacques-Cartier, mobilier urbain et exposition d'œuvres d'art dans les boisés, marché public sous le trachel, réouverture du tunnel piétonnier souterrain sous le chemin des Quatre-Bourgeois, musée avec thématique sur le fort de Jacques Cartier au parc Cartier-Roberval, navette fluviale et écolobus reliant les lieux d'intérêt du parc habité aux centres commerciaux du quartier).

Pour consulter le détail des principales actions de ce comité, voir l'annexe 1 ou le site : <http://www.quebecarbres.org/>

Autres activités :

Participation au Sommet sur la Biodiversité tenu les 26 et 27 avril 2010 à Montréal.

Abattage illégal d'arbres au boisé Pie-XII : nous avons obtenu du conseil d'arrondissement l'adoption d'une résolution demandant la révision du règlement d'abattage des arbres.

Abattage illégal d'arbres au boisé des Compagnons : nous avons fait des représentations à la Commission de la capitale nationale pour signaler du vandalisme et la coupe illégale d'arbres.

Domages occasionnés par le déversement de la neige dans le boisé du Campanile : le problème a été résolu suite à nos interventions.

CIRCULATION SÉCURITÉ ET ENTRETIEN

Responsables : M. Claude Montminy et M. Genest Therrien

Coordonner nos actions avec les autres conseils de quartier.

Soutien au conseil de quartier du Plateau pour la lutte au bruit routier. M. Montminy a effectué des recherches à ce sujet et nous les a partagées.

Les haies bordant les liens piétonniers : le déneigement des liens piétonniers entre les rues du Père-Pio et Hertel et entre les rues Hertel, Sarnia et Niagara. Grâce au travail et à la patience de M. Therrien, une solution de déneigement a été annoncée par M^{me} Marie-Josée Savard, à la satisfaction des citoyens.

CULTURE ET VIE DE QUARTIER

Responsables : M. Denis Lapointe et M^{me} Sylvie Houde

- Nous avons reporté l'organisation de la rencontre prévue en décembre pour favoriser le réseautage des organismes du quartier. Le Plan directeur ayant priorité, le nouveau conseil d'administration s'en chargera sans doute.
- La Fête des voisins : 4 juin 2011
- La fête de quartier : 24 juin 2011
- Participation au colloque *Découvrir un monde accessible* : service de formation aux personnes à mobilité réduite
- Participation au *Focus Stratégique* : réflexion collective sur l'utilisation de nos ressources et recommandations pour une planification future

VOISINS REMARQUABLES : NOMINATIONS 2010

Monsieur Richard Girard, pour sa contribution bénévole à la Saint-Vincent-de-Paul de Sainte-Ursule.

Monsieur Laurent Turcot, récipiendaire du prix *Wallace Fergusson*, auteur du livre *Le promeneur à Paris* aux éditions Gallimard.

In memoriam, monsieur Michel Lefebvre, ingénieur, impliqué aux loisirs Saint-Benoît. Également membre de la chorale, il a fait résonner notre église de sa belle voix de basse.

Monsieur Jean-Paul Cloutier, ex-ministre de la Santé, initiateur des *Fidéides* et fondateur de l'Opéra de Québec; il a de nombreuses réalisations et fut reconnu comme Grand citoyen.

Nous leur exprimons notre reconnaissance ainsi qu'à leurs proches. Nous suggérons leurs noms à la Commission de toponymie afin de leur manifester notre reconnaissance.

DIVERS

Plusieurs axes d'intervention font partie des orientations communes aux autres conseils de quartier. Nous proposons de poursuivre le travail de collaboration déjà initié, par une rencontre commune en 2011.

7. ORIENTATIONS DU CONSEIL DE QUARTIER POUR 2011

Le plan de travail du conseil de quartier sera mis à jour par le nouveau conseil d'administration qui sera élu lors des élections qui auront lieu le 1^{er} mars 2011.

8. PARTICIPATION ET ÉTATS FINANCIERS

Le conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy est fier du déroulement des assemblées tenues au cours de l'année 2010 et de la participation des citoyens et des citoyennes.

En 2010, le conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy n'a pas reçu de subvention de la Ville, car il avait un solde de 2342 \$ en début d'année. De ce montant, 2 167 \$ ont été dépensés pour le secrétariat, l'administration bancaire, l'organisation de l'assemblée générale annuelle 2010 et les frais de représentation des membres du conseil de quartier.

Au 31 décembre 2010, le conseil de quartier disposait d'un actif de 175 \$.

LE CONSEIL DE QUARTIER DE LA POINTE-DE-SAINTE-FOY

ÉTATS FINANCIERS

AU 31 DÉCEMBRE 2010

LE CONSEIL DE QUARTIER DE LA POINTE-DE-SAINTE-FOY

**BILAN
AU 31 DÉCEMBRE 2010**

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
	\$	\$
Actif		
Actif à court terme		
Petite Caisse	29	150
Encaisse	146	2192
	<hr/>	<hr/>
	175	2342
	<hr/>	<hr/>
Passif et actif net		
Passif à court terme		
Actif net	175	2342
Non affecté	<hr/>	<hr/>
	175	2342
	<hr/>	<hr/>

Au nom du conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy :

LE CONSEIL DE QUARTIER DE LA POINTE-DE-SAINTE-FOY

ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGES ET DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2010

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
	\$	\$
Produits		
Subventions – Ville de Québec		
Fonctionnement	<u>0</u>	<u>1500</u>
Charges		
Secrétariat	575	
Frais bancaires	80	546
Dépenses cléricales (membres)	260	
Représentation et formations	610	
Réunions de travail et AGA	642	
	<u>2167</u>	<u>546</u>
Excédent des produits par rapport aux charges	(2167)	954
Actif net non affecté au début de l'exercice	<u>2342</u>	<u>1388</u>
Actif net non affecté à la fin de l'exercice	<u>175</u>	<u>2342</u>

ANNEXE